

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

*Séance ordinaire tenue le mercredi 30 novembre 2022 à 19 h à la salle des enseignants*

**Sont présents :**

**Membres parents**

Mme Nathalie Poitras  
Mme Annie Cameron-Turgeon  
Mme Karine Beauchemin  
M. Dominic Duquette  
M. Yannick LaRue  
(arrivé au milieu du point 11)

**Membres école**

Mme Jacynthe Pichette  
Mme Marie-Josée Arbour  
Mme Marie-Chantal Thouin  
Mme Anne Pellerin  
M. Benoit Larivière

---

**Sont invitées :**

Mmes Isabelle Jean, directrice  
Fannie Lupien, directrice adjointe  
Stéphanie Lacasse, secrétaire en visioconférence

**1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue**

Mme Isabelle Jean souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19h08.

**2) Vérification des présences et du quorum**

Le quorum étant respecté, la réunion peut débuter.

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 30 novembre 2022**

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé d'ajouter au point varia les sujets suivants :

Devoirs et leçons  
Communication avec les enseignants  
SCP

L'ordre du jour étant modifié, il est proposé d'adopter l'ordre du jour par Mme Anne Pellerin, laquelle proposition est appuyée par M. Dominic Duquette et adoptée à l'unanimité.

**Résolution #**

**CE/301122-02  
Adopté à  
l'unanimité**

**4) Lecture et adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022**

Les membres du conseil d'établissement ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé par Mme Karine Beauchemin l'approbation du procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

**5) Suivi au procès-verbal 30 novembre 2022**

Tous les suivis seront à l'ordre du jour

**6) Droit de parole au public**

Personne du public ne s'est présenté.

**7) Répartition des élèves 2023-2024**

On nous annonce pour la répartition des élèves 2023-2024 à l'école des Pionniers :

Trois groupes au préscolaire 5 ans

Deux groupes pour la 1<sup>re</sup> année

Trois groupes pour la 2<sup>e</sup> année

Deux groupes pour la 3<sup>e</sup> année

Trois groupes pour la 4<sup>e</sup> année

Trois groupes pour la 5<sup>e</sup> année

Trois groupes pour la 6<sup>e</sup> année

Le nombre de classes d'adaptation scolaire n'est pas encore, nous aurons cette information en avril 2023.

Il y aura donc une fermeture de classe pour le préscolaire et aucune classe cycle n'est prévue pour l'an prochain. Pour la 6<sup>e</sup> année, il est suggéré de maintenir deux classes en anglais intensif (PEPALS) et une classe régulière, mais le tout reste à être déterminé à la prochaine séance du conseil d'établissement en janvier prochain.

Il est proposé par Mme Marie-Chantal Thouin d'adopter la répartition des élèves 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

**8) Critères d'admission SOS 2023-2024**

Chaque année le conseil d'établissement est consulté sur les critères d'admission. Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du document préparé par le Centre de services scolaire des Affluents à cet effet.

**CE/301122-03  
Adopté à  
l'unanimité**

**CE/301122-04  
Adopté à  
l'unanimité**

**Résolution #**

Il est proposé par Mme Anne Pellerin d'adopter les critères d'admission SOS 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Nathalie Poitras et adoptée à l'unanimité.

**9) Plan triennal de destination des immeubles**

Le plan triennal de destination des immeubles est présenté à titre d'information. L'école des Pionniers demeurera une école primaire.

**10) Suivi budgétaire**

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire en y mentionnant ce qui suit :

Fonds 8

Il y aura un ajout de 3500\$ pour le projet FPES en lien avec les enseignants qui ont fait des demandes pour différents projets.

Il est prévu de faire une campagne de financement avec la vente de chandails. Point qui sera discuté au point 12 dudit ordre du jour.

Fonds 5

Le document sera revu et corrigé pour une somme à la hausse.

Fonds 1

Les sommes seront déposées lors de la mise à jour. Il est prévu un montant approximatif de 35 000\$ pour l'achat de matériel informatique.

**11) Sorties culturelles**

Mme Isabelle Jean informe les membres que les sorties sont financées par des enveloppes budgétaires ministérielles, notamment avec le répertoire culturel. Les parents n'ont pas à défrayer pour le coût des sorties à l'exception de nos élèves finissants ou pour un projet spécial.

Mme Jean présente le tableau des sorties proposées pour l'année scolaire. Il se pourrait que d'autres sorties s'ajoutent à ce tableau et que les membres soient consultés par voie électronique.

**Résolution #**

Il n'apparaît pas au tableau la proposition de sorties pour nos élèves de 6<sup>e</sup> année, à savoir :

Sortie scolaire à Ottawa (243\$ par élève)

Le forfait comprend deux jours et une nuit à l'hôtel avec petit déjeuner

Visite au musée des sciences et technologies

Petite croisière en après-midi au canal Rideau

Activité laser maxx en soirée

Visite du musée canadien de l'histoire

Temps libre au centre commercial

Il est discuté de la possibilité de faire une levée de fonds pour aider à défrayer les coûts. D'avoir un taux de participation de 80% pour que l'activité puisse avoir lieu. Également, Mme Isabelle Jean fera la vérification auprès des assurances.

**CE/301122-05**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Considérant les conditions énumérées ci-dessus pour la sortie des élèves de 6<sup>e</sup> année, il est proposé par Mme Anne Pellerin d'autoriser les sorties, laquelle proposition est appuyée par M. Dominic Duquette et adoptée à l'unanimité.

**12) Vente de chandails**

Nous avons débuté la campagne de financement pour la vente de chandails. Une erreur s'est glissée dans la date de retour du coupon-réponse. Un courriel sera transmis aux parents pour les informer qu'ils auront plus de temps pour retourner leurs commandes et l'argent.

Des séances d'essayage se feront dans les prochains jours.

**13) CAP pratiques évaluative**

Mme Isabelle Jean explique la CAP « Communauté d'apprentissage professionnelle ». Ce sont des enseignants qui se réunissent pour discuter pédagogie. La CAP a vu le jour à l'école des Pionniers pour parler d'évaluation. Le comité est formé de huit enseignants, un conseiller pédagogique du centre de services et de deux professeurs de l'université qui viennent alimenter nos discussions et documenter ce qu'on fait comme travail.

On veut que l'évaluation serve à l'élève en la mettant au service de l'apprentissage. Les membres du comité de travail se rencontrent aux six semaines.

Mme Jean souligne qu'on remarque un changement pour les notes des examens. Quelques enseignants ne mettent plus de notes, mais un commentaire explicatif sur les

## Résolution #

forces et les défis à travailler. De cette façon, quand l'élève reçoit sa copie, il y a moins de comparaison entre eux.

Cette pratique d'évaluation que nous mettons en place fait partie d'un projet de recherche avec les chercheurs de l'Université de Trois-Rivières.

La CAP comprend trois composantes :

Approche collaborative

Enseignement stratégique

Collecte de données (raffiner nos méthodes pour avoir des traces pertinentes)

### 14) Projet éducatif

Bilan du PÉ 2017-2022

Faire le bilan a été un exercice rigoureux considérant que l'école est récente, et de la situation pandémique à l'intérieur de ces cinq années.

Notre projet éducatif ne concerne pas tous les objectifs, mais en déposant le document entier, les membres peuvent savoir l'orientation du centre de services.

Notre projet éducatif comprendra moins d'objectifs, puisque nous connaissons mieux notre école et que nous sommes en mesure de regrouper nos objectifs dans un même objectif tous niveaux confondus.

*Un des objectifs à notre école :*

Augmenter la proportion d'élèves de 6<sup>e</sup> année ayant la compétence assurée (75%) ou marquée au sommaire à la compétence écrire en passant de 67 à 75 pourcents. Nous sommes dans une zone de vulnérabilité.

Une réflexion doit être faite et on doit revoir l'offre pour favoriser la réussite chez nos élèves de 6<sup>e</sup> année dans les matières de base. Est-ce en revoyant la grille matières ou encore l'horaire du PEPALS, etc. Chose certaine, on doit se pencher sur la question et en rediscuter.

Il ne faut pas oublier qu'il est difficile d'avoir un portrait stable de notre école en raison de la courte existence et du changement d'enseignants en raison de départs ou d'augmentation du nombre de classes.

Il est proposé par Mme Marie-Josée d'adopter l'évaluation du projet éducatif 2017-2022, laquelle proposition est appuyée par M. Dominic Duquette et adoptée à l'unanimité.

Résolution #

**15) Plan de réponse pour un établissement sécuritaire**

Sécuritaire (PRES)

Mme Isabelle Jean informe que le plan de réponse est révisé à chaque année. Ce document sur le protocole d'intervention en cas d'une menace pour l'école est remis au service de police et au Centre de services scolaire des Affluents. Ce document comporte des éléments confidentiels qui ne sont pas divulgués à la population, mais que les intervenants de l'école connaissent.

Ce qui est arrivé récemment avec une école de notre centre de services remet l'importance de savoir qu'il existe un protocole et que les procédures sont connues.

**16) Sujets d'information**

**Présidente**

Rien à ce point.

**Représentant du comité de parents**

Rien à ce point puisque M. Yannick LaRue n'a pas pu assister à la dernière rencontre.

**Enseignants**

Les enseignantes de 1<sup>re</sup> année aimeraient reconduire le projet « Tournesol » pour cette année. Tous les profits amassés seront remis à Opération Enfant Soleil et chaque enfant repartira avec son tournesol.

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras d'adopter le projet tournesol, laquelle proposition est appuyée par Mme Jacynthe Pichette et adoptée à l'unanimité.

**Personnel de soutien**

Monsieur Paul-André, concierge, étant absent pour une période indéterminée, sera remplacé par un autre concierge pour couvrir sa période d'absence.

**Professionnel**

Rien à ce point.

## Résolution #

### Service de garde

Mme Marie-Chantal Thouin mentionne être en campagne électorale pour le conseil d'élèves. Des photos seront affichées et mises sur les bulletins de vote. Elle voit une belle participation des élèves. Les candidats ont une semaine pour promouvoir leur candidature.

Elle souligne la belle équipe au service de garde et rappelle qu'ils sont toujours en manque de personnel.

### Direction

Mme Isabelle Jean débutera le calendrier de l'avent à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Chaque jour, l'école pigera le nom d'un élève et d'un adulte de l'école pour gagner un cadeau (jeux éducatifs) ou une carte cadeau dans une librairie.

Aussi, il y aura différents activités festives pendant le mois de décembre.

## 17) Varia

### Communication avec les enseignants

Mme Nathalie Poitras propose d'uniformiser le moyen de communication entre les enseignants et les parents. Ayant quatre enfants d'âge scolaire, elle trouve complexe de devoir gérer quatre plateformes différentes pour communiquer.

### SCP

Mme Nathalie Poitras souligne qu'il y a peu de cartes étoiles qui sont remises aux élèves de 6<sup>e</sup> année et qu'ils utilisent un autre système de classe.

À ce sujet, il est nommé qu'un sous-comité a été créé pour les 6<sup>e</sup> années afin de les valoriser à aider les autres. C'est une autre façon de les sensibiliser qui fonctionne bien.

## 18) Date de la prochaine rencontre

Les prochaines séances se feront à 19h aux dates suivantes :

Le mercredi 25 janvier 2023

Le mercredi 15 mars 2023

Le mercredi 11 avril 2023 (exceptionnellement un mardi)

Le mercredi 10 mai 2023

Le mercredi 14 juin 2023

**Résolution #**

**CE/301122-08**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

**19) Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Anne Pellerin propose la clôture de la séance à 21h37 laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Annie Cameron-Turgeon  
Présidente

---

Stéphanie Lacasse,  
Secrétaire